



C.H.S.M

Case d'Habitat Solidaire du Mali

Yirimadio 759 logements Rue 00419 Porte 363

Tel: (+223) 44 52 62 46/76 68 38 45

Email: chsolidairem@gmail.com

La fiche d'information

Le projet de construction de cité diaspora à Diatoula

Localisation du site : Diatoula

La surface du site : 5 hectares

Nombre de lots : 113 lots

Superficie des lots : 300 m² ou 15m sur 20m

Papiers de la parcelle : Titre fonciers

Type de maisons : F4 (3 chambres, 3 douches, salon, une cuisine moderne, une salle à manger ; dans la cour : un annexe, une cuisine et une toilette ; Case escalier ; garage couverte , le sol de la cour sera fait en pavés)

Délai d'exécution où remise de la clé : 3 ans

Échéance : 15 année soit 180 Mois

Frais d'inscription : 50 000 FCFA / 76,335€ (Non remboursable)

Pour l'acquisition d'un logement

Montant de maison : 50 000 000 FCFA / 76335,88€

Modalités de remboursement : le remboursement se fera en deux tranches :

Première tranche : Paiement de 5 000 000 FCFA /7633,53€ sur une période d'une année,

Etape 1 : paiement de 2 000 000 FCFA / 3053,435€ à l'élaboration du contrat,

Étape 2 : paiement de 3 000 000 FCFA / 4580,152€ sur une échéance de 12 mois soit 250 000 FCFA/ 381,680 €par mois,

Deuxième tranche : paiement des 45 000 000 f CFA/ 68703,290€ sur un période de 15 années soit 180 mois

Cotisation mensuelle 250 000 f CFA/ 381,680€

Pour l'acquisition d'une parcelle dans la cité

1 Acquisition à crédit

Montant de la parcelle : 8 500 000 f CFA/ 12977,099€

Modalités de remboursement : le remboursement se fera en deux tranches :

Première tranche : Paiement de 4 500 000 f CFA / 6870,22€ à l'élaboration du contrat,

Deuxième tranche : paiement de 4 000 000 f CFA/ 6106,870€ sur un période de 2 ans soit 24 mois

Cotisation mensuelle 166 666 f CFA/ 254,451€

Nb : les frais de transferts de la parcelle sont à la charge du client

2 Acquisition au comptant

Montant : 6 500 000 FCFA / 9923,664€

Nb : les frais de transferts de la parcelle sont à la charge du client

Conditions :

Être un malien établi à l'extérieur ou intérieur ;

Avoir une garantie ;

Avoir un représentant au Mali à qui tu donnes procuration pour les maliens de l'extérieure ;

Avoir un légataire.

Les pièces à fournir

Pour le client

Une demande manuscrite adressée au directeur général ,

Un copié de la pièce d'identité client ,

3 photo d'identité du client ,

Pour le représentant du client

La procuration ,

La copie de la pièce d'identité ,

Pour la personne garantie

La lettre d'engagement ,

La copie de la pièce d'identité

Pour plus info :

Site web : www.habitat-solidaire-Mali.com

E-mail : chsolidairem@gmail.com

contacter au 76683845 / 77298980